



PREFET DE LA HAUTE-CORSE

SOUS-PREFECTURE DE CORTE
DOSSIER SUIVI PAR : M. LECCIA
Réf. A rappeler : 837-corte-2011
Tél: 04 95 48 11 78

Corte, le 20 juillet 2011

Le préfet

à

Membres du comité de pilotage
(destinataires in fine)

Objet : Comité de pilotage conjoint des sites Natura 2000 de l'étang de Biguglia
- Sites FR 9400571 et FR 9410101

Réf. : Réunion du 22 juin 2011

P.J. : Un compte-rendu

Vous trouverez, ci-joint, pour votre complète information, le relevé de conclusions de la réunion qui s'est tenue le 22 juin 2011 à 16 heures 30 à l'hôtel du département de la Haute-Corse.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le sous-préfet,



Tony CONSTANT

LISTE DES DESTINATAIRES

- Monsieur le président du conseil exécutif de Corse
- Monsieur le président du conseil général de la Haute-Corse
- Monsieur le président de la communauté d'agglomération de Bastia
- Monsieur le président du syndicat intercommunal à vocation multiple de la Marana
- Monsieur le maire de Biguglia
- Monsieur le maire de Borgo
- Monsieur le maire de Furiani
- Monsieur le maire de Lucciana
- Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse
- Monsieur le directeur régional des affaires culturelles de Corse
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer de la Haute-Corse
- Monsieur le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Corse
- Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique de la Haute-Corse
- Monsieur le directeur de l'aéroport de Bastia-Poretta, représentant le directeur général de l'aviation civile
- Monsieur le délégué militaire départemental de Haute-Corse, représentant le ministère de la défense
- Monsieur le colonel commandant le groupement de gendarmerie de la Haute-Corse
- Monsieur le délégué interrégional Méditerranée de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques
- Madame la déléguée régionale de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse
- Monsieur le délégué régional de l'office national de la chasse et de la faune sauvage
- Monsieur le délégué régional du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
- Monsieur le directeur de l'office de l'environnement de la Corse
- Monsieur le directeur de l'office du développement agricole et rural de Corse
- Monsieur le directeur de l'office d'équipement hydraulique de Corse
- Monsieur le président de la chambre départementale d'agriculture de la Haute-Corse
- Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie de Bastia et de la Haute-Corse
- Monsieur le directeur du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Haute-Corse
- Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Corse
- Monsieur le président de la fédération des associations et groupements pour les études corses (FAGEC)
- Monsieur le président du conservatoire régional des espaces naturels / AAPNRC
- Monsieur le président du CPIE Bastia Golo Méditerranée / Association U Marinu
- Monsieur le président de l'association Le Poulpe
- Mademoiselle Laetitia HUGOT, directrice du conservatoire botanique national de Corse
- Monsieur Gilles FAGGIO, ornithologue

**Sites Natura 2000
FR9400571 (zone spéciale de conservation) et
FR9410101 (zone de protection spéciale)
"Etang de Biguglia"**

**Relevé de décisions de la réunion du comité de pilotage local conjoint
du mercredi 22 juin 2011
Hôtel du département de la Haute-Corse**

Cette première réunion du comité de pilotage local conjoint (COFIL) des deux sites Natura 2000 de l'étang de Biguglia débute à 16h30, en présence des représentants élus des collectivités territoriales et des personnes dûment mandatées, à l'hôtel du département de la Haute-Corse, sous la présidence de M. Tony CONSTANT, sous préfet de Corte.

Ce COFIL a été précédé de la réunion du comité consultatif de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia. Au cours de ce temps de travail, le gestionnaire a présenté le compte rendu d'activités 2010 ainsi que l'évaluation du plan de gestion II (2004-2009) de la réserve naturelle.

Etaients présents :

Nom / Prénom	Organisme
ORLANDI François	Conseiller général – département de la Haute-Corse
GERONIMI François	Département de la Haute-Corse
MALPELLI Stéphane	Mairie de Furiani
MALPELLI J.P.	Mairie de Furiani
SERAFINI François	DMD Haute-Corse
SANTOLALLA Catherine	DGAC / DSAC
CULIOLI Julia	DREAL Corse
FRISONI Guy-François	Directeur de l'Office de l'Environnement de la Corse
MURACCIOLE Michel	Délégué du conservatoire du littoral
CASTELLI Marie-Luce	Responsable du département écosystèmes terrestres Office de l'Environnement de la Corse
PERGENT MARTINI Christine	Université de Corse
VALENTINI Georges	Directeur de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia
PASQUALI François	Agent de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia
STRA Christelle	Agent de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia
ETOURNEAU Sabrina	Agent de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia
PIAZZA Carole	Office de l'Environnement de la Corse - CBNC
SAVELLI Marlène	Département écosystèmes terrestres Office de l'Environnement de la Corse
LECCIA Sébastien	Assistant principal - département écosystèmes terrestres Office de l'Environnement de la Corse
ORSINI Stéphane	FAGEC
MALASPINA Anne	Association « U Marinu » / CPIE Bastia Golo Méditerranée
PABA Simone	Association « U Marinu »

Etaient excusés :

Nom / Prénom	Organisme
ORSONNEAU Sylvie	Agence de l'eau RM&C
PAOLI Joseph	OEHC

Historique des sites :

26 octobre 2004 : Arrêté ministériel portant désignation du site Natura 2000 « étang de Biguglia » (zone de protection spéciale - ZPS)

25 mars 2011 : Arrêté ministériel portant désignation du site Natura 2000 « étang de Biguglia » (zone spéciale de conservation - ZSC)

7 juin 2011 : Arrêté préfectoral n°2011-158-0007 portant création et composition du COPIL conjoint

Ordre du jour :

- Rappel des objectifs du dispositif
- Réflexion sur le lancement de la phase d'élaboration des documents d'objectifs (DOCOB)
- Désignation du Président du COPIL *intuitu personae* et du maître d'ouvrage des DOCOB pour cette nouvelle phase
- Calendrier
- Questions diverses

M. Tony CONSTANT rappelle brièvement les fondements du dispositif Natura 2000, puis évoque la convention triennale Etat / OEC signée en novembre 2009 relative à la contribution de l'OEC dans le déploiement du réseau Natura 2000 en Corse.

- Rappel des objectifs du dispositif

Après ces éléments introductifs, M. Tony CONSTANT passe la parole aux représentants de l'Office de l'Environnement de la Corse qui exposent les objectifs du réseau Natura 2000 et la démarche française pour le constituer. Les espèces et habitats naturels ayant motivé le classement de la zone au titre de Natura 2000 sont déclinés. Les protections réglementaires en vigueur sont mises en évidence sur la base de cartographies détaillées. Ainsi, les représentants de l'OEC rappellent que les périmètres de la ZPS et de la réserve naturelle sont identiques. En revanche, la ZSC couvre un territoire plus important, notamment aux extrémités nord et sud. Des précisions sont apportées sur le rôle du président du comité de pilotage élu à chaque lancement de phase.

M. Tony CONSTANT indique que, conformément aux dispositions réglementaires (loi D.T.R. de 2005) et ainsi que le prévoit l'ordre du jour, les représentants des collectivités territoriales doivent s'accorder pour déterminer lequel d'entre eux présidera le comité de pilotage local.

➤ Désignation du Président du COPIL *intuitu personae*

M. Tony CONSTANT demande aux candidats à la présidence du comité de pilotage de bien vouloir se manifester.

En accord avec les élus locaux, M. François ORLANDI, conseiller général, indique qu'il souhaite assurer la présidence du comité de pilotage. Poursuivant, il indique que l'élaboration des deux documents d'objectifs sera assurée par les personnels de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia. M. Tony CONSTANT prend acte de cette décision.

➤ Calendrier

La prochaine réunion du COPIL pourra se tenir en décembre 2011/janvier 2012. Les premiers éléments de diagnostic pourront alors être soumis aux membres du comité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.

Le sous préfet de Corte,



Tony CONSTANT

